

A l'école de la forêt

*Opération interministérielle
entre le ministère chargé de l'Education nationale
et le ministère chargé de l'Agriculture*

par Alain CLEMENT

"A l'école de la forêt" est une opération interministérielle d'éducation à l'environnement mise en place en 1990. Elle est l'une des rares consacrée exclusivement à la forêt. Après maintenant près de 17 ans de recul, il nous a semblé intéressant de présenter et faire le point sur cette action, d'autant plus que la région méditerranéenne et, notamment la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions la plus dynamique de France pour cette opération.

Une opération d'éducation à l'environnement...

"A l'école de la forêt" est une opération interministérielle, définie et mise en place en 1990, pour connaître et comprendre les relations entre les Hommes et la forêt.

Son objectif est de sensibiliser les élèves des classes primaires aux différentes fonctions qu'assure la forêt, ainsi qu'à sa gestion durable. "A l'école de la forêt" incite les jeunes, dès le début de leur scolarité, à la découverte active : des relations entre les Hommes et la forêt, de la mise en valeur des différentes fonctions caractéristiques de la forêt, de son rôle dans l'environnement, des produits du bois et de ses dérivés, des métiers.

L'opération apporte au projet pédagogique une lisibilité institutionnelle par l'attribution d'un label, auquel peuvent s'associer différents partenaires et le soutien technique d'un forestier. Les enseignants sont aidés, s'ils le souhaitent, dans le montage et le suivi de leur projet par les correspondants départementaux : responsables de l'éducation nationale, forestiers...

C'est la seule opération de sensibilisation aux espaces forestiers qui soit réellement pédagogique dans le sens où elle s'inscrit annuellement dans le programme scolaire d'un élève. Celui-ci va, en effet, tout au long de son année scolaire et au travers d'un projet de classe ou d'école, avoir la possibilité de rencontrer un ou des forestiers (depuis le pépiniériste jusqu'à l'exploitant forestier en passant par le gestionnaire).

... vers un développement durable

La forêt et les espaces arborés, le bois éco-matériau offrent les supports de nombreuses réalisations concrètes et permettent d'aborder les enseignements fondamentaux inscrits dans les textes et les programmes officiels.

La démarche interdisciplinaire permet de valoriser des approches, aussi bien techniques, scientifiques, sensorielles, économiques, que littéraires ou plastiques. Le milieu forestier est tout particulièrement opportun pour appréhender la notion de systémique.

L'opération s'inscrit dans une démarche éducative permettant à l'enfant de développer son sens du jugement critique et d'acquérir une attitude responsable et citoyenne.

“A l'école de la forêt” est destinée en priorité aux classes maternelles et élémentaires. Toutefois, les jumelages avec d'autres niveaux scolaires sont possibles.

Comment fonctionne l'opération « A l'école de la forêt » ?

Les équipes peuvent être multiples...



Photos :

Ecole Jacques Prévert,
Nice (Alpes-maritimes)

Projet : “D'un jardin d'école à la forêt méditerranéenne”

Il y a d'abord les responsables officiels.

Une équipe nationale est composée de représentants des ministères. La Bergerie nationale de Rambouillet (secrétariat de l'opération “A l'école de la forêt”) est chargée de la répartition budgétaire de l'opération au niveau de chaque région ou département.

Un comité régional définit les orientations, les procédures régionales d'évaluation et de labellisation en conformité avec la politique nationale. Il veille aux logiques de financement. Il est constitué des correspondants départementaux et des délégués régionaux travaillant en binôme : forestier et représentant de l'éducation nationale.

Il y a aussi des partenaires :

– les institutionnels de la forêt publique ou privée : Office national des forêts (ONF), Centre régional de la propriété forestière (CRPF)…

– les experts et les personnes ressources (ENGREF en Guyane, associations, lycées agricoles...) ;

– les collectivités territoriales : Région, Département, commune, jouent un rôle important en appuyant financièrement les projets, en facilitant leur intégration dans les territoires, en participant à leur valorisation.

... les producteurs de projets aussi

Les enseignants du primaire des écoles publiques ou privées pour des projets d'écoles, de cycles, de classes ou de circonscriptions.

Les enseignants des collèges, lycées, lycées agricoles, établissements d'enseignement supérieur, en association avec une école (projets expérimentaux).

Les correspondants et délégués du réseau pour des formations, outils, et pour tout autre projet départemental ou régional.

Le label “AEF”

Signe de conformité avec les idées fondatrices de “A l'école de la forêt”, le label ouvre la possibilité d'assistance technique. Il autorise l'utilisation du logo.

La charte de l'opération "A l'école de la forêt"

Pour l'enseignant, accepter le label "A l'école de la forêt", c'est ...

s'engager à :

- définir des objectifs d'école, de cycle ou de classe, en cohérence avec les objectifs du système éducatif et avec ceux de l'opération. Indiquer l'articulation avec le projet d'école ;
- développer un projet pour permettre la participation des enfants à une démarche de recherche et de construction ;
- réaliser un partenariat actif avec des personnes et des organismes disposant de moyens et compétences complémentaires utiles au projet (les professionnels de la filière forêt-bois notamment) et donner une juste visibilité à ce partenariat comme à l'opération elle-même ;
- trouver des partenaires financiers ;
- privilégier les ressources humaines et forestières locales, éviter les projets clef en main ;
- terminer le travail par une action combinant au mieux restitution, communication, intervention, évaluation...
- instruire correctement le formulaire pour le dépôt de projet, tenir compte des recommandations réalisées et de l'annexe financière.

bénéficier :

- du soutien d'une équipe d'encadrement technico-pédagogique pour le suivi et l'évaluation ;
- d'actions de formation, dans certains départements ;
- de l'intervention d'un forestier pendant la mise en place ou le déroulement de l'action ;
- d'informations concernant les outils pédagogiques disponibles et les partenariats possibles localement

Rappel :

- L'évaluation du projet déposé par les enseignants est réalisée sur la base des critères de l'opération et non sur un plan pédagogique global.
- Les collectivités territoriales sont des partenaires naturels. Leur participation enrichira notamment le travail des enfants en matière de citoyenneté.
- Une forêt n'étant pas toujours accessible de l'école, il est possible de travailler sur des espaces arborés non forestiers, à condition de comparer les fonctions propres à ces espaces et celles d'un espace forestier de référence.

Etre partenaire d'un projet "A l'école de la forêt", c'est ...

s'engager à :

- participer à l'opération "A l'école de la forêt" en apportant un appui technique et/ou financier dans un cadre déterminé ;
- respecter la maîtrise pédagogique du projet par l'enseignant ;
- respecter une vision équilibrée de la forêt, incluant ses différentes fonctions : économiques, écologiques, sociales, culturelles ;
- respecter la laïcité de l'école (absence de prosélytisme qu'il soit religieux ou idéologique...).

bénéficier :

- d'une assurance de qualité grâce au réseau "A l'école de la forêt", qui associe à chaque échelon, du local au national, des forestiers et des représentants de l'éducation nationale ;
- d'une assurance de transparence, les projets sont soumis à une évaluation et les porteurs de projet doivent fournir un compte rendu y compris financier de leur action ;
- d'un droit à l'information : la mention des partenaires institutionnels des projets dans les différentes réalisations est souhaitable, et doit être décidée lors de la création du partenariat. La mention éventuelle de partenaires privés ne doit pas être une action publicitaire, mais permettre une lisibilité des partenariats.

Etre correspondant départemental ou délégué régional " A l'école de la forêt ", c'est ...

s'engager à :

- participer à l'action d'un réseau en travaillant en concertation et en partenariat constant entre représentants de l'éducation nationale et forestiers à tous les niveaux ;
- participer aux rencontres inter académiques et aux rencontres régionales en particulier pour l'évaluation régionale des projets et comptes rendus.

pour les correspondants

promouvoir l'opération et participer à l'appui des projets "A l'école de la forêt", développés par les enseignants, actions intégrant entre autres :
– l'aide aux porteurs de projet incluant des aspects formatifs et informatifs ;
– le suivi des projets et le retour des comptes rendus.

pour les délégués régionaux

Animer le réseau régional, développer la communication tant interne qu'externe.

Actions intégrant entre autres : le soutien de l'action des correspondants ; la coordination des projets ; l'information des chargés de mission sur l'absence de correspondant ; l'organisation des réunions régionales ; la participation au comité de pilotage national le cas échéant ; la recherche et l'élargissement des partenariats à l'échelon régional.

bénéficier :

- de l'appui des représentants de l'opération des ministères, de l'équipe d'animation, du secrétariat national ;
- de l'appui des autres membres du réseau. Les différentes fonctions peuvent être partagées et le cas échéant déléguées entre les membres du réseau régional ;
- de l'accès à l'ensemble des outils mis en place pour l'opération.

Qu'est-ce qu'un projet « A l'école de la forêt » ?

Voici quelques exemples, fournis à titre indicatif, d'actions forestières dans lesquelles pourront être réalisés un ou plusieurs projets AEF :

- mener une enquête sur la forêt ;
- parrainer une forêt ;
- établir un jumelage forestier ;
- réaménager un site ;
- jeux et activités sensorielles ;
- réaliser un sentier ;
- créer un spectacle ;
- organiser un rallye forestier ;

Dessins :

Ecole Jacques Prévert,
Nice (Alpes-maritimes)
Projet : "D'un jardin
d'école à la forêt
méditerranéenne"

- lire et faire des recherches documentaires ;
- produire un discours ;
- écrire et mettre en forme un document ;
- réaliser une œuvre plastique ;
- observer et mener des expériences ;
- agir sur le terrain ;
- rendre visite et rencontrer des professionnels ;
- créer un arboretum ;
- planter une haie ;
- concevoir une réalisation multimédia...

Les projets sont des actions pédagogiques obéissant à des critères bien définis

Ils doivent permettre une découverte et une compréhension des rôles de la forêt gérée durablement, des arbres et du bois.

Ils intègrent le bois et ses produits dérivés, écomatériaux et les autres produits de la forêt.

Ils rendent compte d'un projet pédagogique affirmé (activités et restitutions envisagées cohérentes avec les objectifs clairement définis).

Ils appréhendent de façon active les caractéristiques de l'environnement proche (situations pédagogiques centrées sur l'élève apparaissant explicitement).

Ils s'inscrivent dans la durée (déroulement sur l'année, pérennité des réalisations concrètes, transmission de traces...).

Ils impliquent un forestier et autres partenaires compétents : pédagogues, professionnels de la filière bois, élus, parents d'élèves, mécènes...

Ils s'appuient sur un montage financier équilibré.

Ils sont de deux types. Les principaux concernent des actions pédagogiques menées par un ou plusieurs enseignants au sein d'une classe ou d'une école tout au long d'une année scolaire (projet de « type 1 »). Les autres, moins nombreux, sont des actions menées par les correspondants départementaux en vue de former, par des stages, des enseignants sur le thème de la forêt ; ils sont destinés à inciter les enseignants à mener des actions de sensibilisation forestière auprès des élèves ; ils peuvent être aussi la réalisation d'outils comme des valises pédagogiques (projet de « type 2 »).



Les enseignants ont à leur disposition de nombreux outils d'information déjà existants sans compter ceux disponibles dans le commerce

Il s'agit :

- des supports pédagogiques d'AEF (futaies d'idées, cahier des charges...);
- des productions du réseau (sentier, affiches, documents audio, ouvrages...);
- des valises pédagogiques : mises à disposition dans les Centres régionaux ou départementaux de documentation pédagogique (CRDP ou CDDP) ou auprès des correspondants ;
- des publications (AEF info, pages régionales...) disponibles sur le site informatique d'AEF... ;
- des actions de formation réalisées dans certains départements.

Les correspondants départementaux

Ils sont le centre de vie de l'opération, car leur aide peut être sollicitée de multiples manières, depuis le montage d'un projet jusqu'à la recherche de partenaires financiers (lycées, collectivités publiques...). Ce sont les « militants de l'opération » au niveau du « terrain ».

Calendrier

Avril-mai : lancement annuel de l'opération.

Juin-septembre : montage du projet par les enseignants.

Novembre : labellisation du projet par le comité de pilotage.

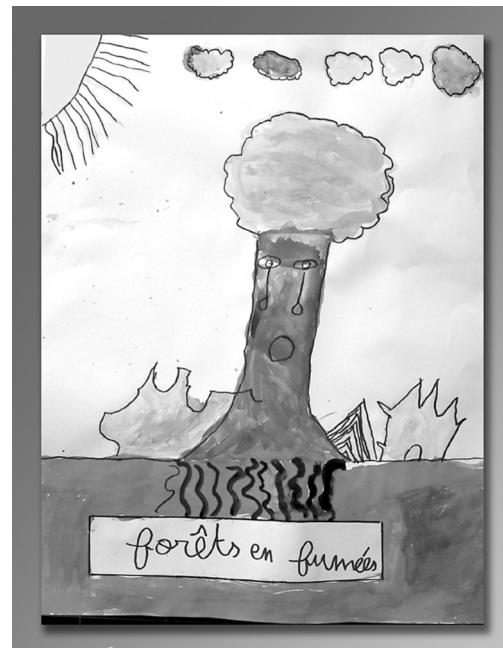
Octobre à juin : réalisation du projet.

Juin : évaluation de l'action.

Financement

Chaque année, la Direction générale de la Forêt et des Affaires rurales (DGFAR) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche alloue une dotation globale pour financer les projets des écoles.

Une commission nationale composée des représentants des ministères de l'Education nationale et de l'Agriculture veille à l'équité



Dessin :
Ecole Jacques Prévert,
Nice (Alpes-maritimes)
Projet : "D'un jardin
d'école à la forêt
méditerranéenne"



Photos :
Ecole de la Source,
La Garde-Freinet (Var)
Projet : "Notre sentier
botanique"

Pour en savoir plus au niveau national, contacter le secrétariat de l'opération :
Bergerie Nationale
Parc du Château
78120 Rambouillet
Tél. : 01 61 08 68 76
Fax : 01 61 08 68 75
ecoledelaforet@educagri.fr
L'annuaire du réseau se trouve sur le site :
<http://www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr>

Alain CLEMENT
Délégué Forêt
Direction régional
de l'agriculture
et de la forêt de
Provence-Alpes-Côte
d'Azur
161, rue du
Commandant Rolland
13272 Marseille
Cedex 08
Mél :
alain-a.clement@
agriculture.gouv.fr

de traitement des projets et des montants attribués entre les régions.

L'opération reposant sur le partenariat, l'école doit trouver également d'autres partenaires financiers.

« A l'école de la forêt » peut financer jusqu'à 50 % du budget total du projet.

L'autre partenaire financier incontournable reste l'Education nationale.

A côté de ces deux ministères, les collectivités publiques participent, de façon variable suivant les régions, au financement de l'opération.

sables économiques pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette opération.

Il est en effet regrettable de constater une sorte d'incohérence entre les orientations annoncées par les responsables politiques et les engagements financiers mis en place pour les réaliser.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), "grâce" aux incendies de forêts, la sensibilisation des élus à la connaissance de la forêt est réelle et ancienne et a facilité la mise en place d'AEF et le développement de son action.

L'action du Conseil régional est exemplaire et fait de la Provence, la région la plus dynamique de France pour cette opération.

Les incendies sont en effet le facteur décisif qui a permis, dès 1970, à la Direction régionale chargée de l'Agriculture, de développer des campagnes d'information du public et de mettre en place trois cellules audio-visuelles (dans les Bouches-du-Rhône et le Var) chargée de sensibiliser les milieux scolaires primaires et surtout secondaires (6° et 5°).

A partir de 1980, des campagnes sont organisées avec l'aide du Conseil régional PACA sous l'égide de l'ARIF (Action régionale d'information sur la forêt) touchant surtout le grand public.

En 1991, avec l'arrivée d'AEF, 120 projets types scolaires sont réalisés dès le démarrage de l'opération.

L'action reste toujours dynamique, voici quelques exemples :

2004 - 2005 : 86 projets scolaires (projets de "type 1") et 5 projets de formation pour les enseignants (projets de "type 2").

2005 - 2006 : 124 projets scolaires touchant 363 classes, soit environ 9000 élèves et 4 projets "type 2".

La Région PACA ne doit pas rester le seul pouvoir politique local à maintenir le dynamisme de l'opération. L'urgence de la formation scolaire dans le domaine de l'environnement, car AEF est véritablement un outil pédagogique dans les écoles, devrait inciter d'autres collectivités à participer plus amplement à cette initiative.

Rappelons que l'action pédagogique d'AEF s'entend sur la totalité d'une année scolaire et n'est pas simplement une opération ponctuelle d'information.

L'organisation du Comité régional PACA est un modèle en France. Peu de régions

« A l'école de la forêt » en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

A l'heure où nous nous inquiétons tous du dérèglement climatique et des effets de la pollution produits, il est plus qu'urgent que nos enfants, futurs acteurs et décideurs de la société, soient sensibilisés à l'environnement.

Un récent sondage réalisé par le magazine GEO (février 2007) montre que 51% des français considère que l'éducation à l'environnement devrait être une priorité.

L'opération « A l'école de la forêt », autour d'un sujet symbole des écosystèmes terrestres, l'arbre et la forêt, est un outil extraordinaire pour mener à bien cette entreprise. Il est cependant triste de voir que les partenaires de cette opération doivent se battre auprès des responsa-



peuvent en effet se vanter d'avoir un comité d'organisation aussi complet que celui-ci. C'est toujours cette sensibilité des institutionnels face aux incendies de forêts qui en ait à l'origine.

En voici les membres :

– 3 délégués régionaux (1 forestier et 2 de l'Education nationale), chargés de coordonner l'action régionale ;

– 12 correspondants départementaux (2 par département dont un forestier ou assimilé, et un représentant de l'Education nationale) chargés d'animer le réseau au niveau départemental et de sélectionner les projets scolaires ;

– 1 personne du Conseil régional PACA ;

– 6 relais financiers : 5 OCCE (Office central de la coopération à l'Ecole) et 1 CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) ;

– l'Institut pour la protection et la valorisation de la forêt méditerranéenne, chargé de la rédaction et de la publication d'un bulletin annuel régional.

Ce comité se réunit trois fois par an et décide des actions à mener et des engagements financiers à mettre en place.

Rappelons qu'en région PACA, le Conseil régional subventionne, à hauteur de 60% les projets scolaires, les autres principaux financeurs étant les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Education nationale.

Dès le début de l'opération, en 1990, le comité régional AEF PACA a réalisé un bulletin, véritable restitution des projets menés dans les écoles et les classes dans chaque département de PACA.

D'abord bi-annuelle, cette brochure devient annuelle à partir de 2004 ; elle s'enrichit d'un dossier à thème à connotation "Défense des forêts contre l'incendie" (DFCI) toujours très développée. En 2004, le dossier portait effectivement sur la DFCI, en 2005 sur l'écocitoyenneté et en 2006 sur l'après feu. Le thème 2007 sera le pastoralisme.

Ce bulletin est actuellement consultable sur le site de l'Institut pour la protection et la valorisation de la forêt méditerranéenne¹ et bientôt sur le site national d'AEF².

Mais, c'est dans les écoles et les classes que se joue l'essentiel d'AEF, par les projets d'école ou de classe, patiemment réalisés par les enseignants avec l'appui logistique des correspondants départementaux.

En voici quelques exemples :

A l'école de la forêt dans les Hautes-Alpes

Pour une population scolaire de seulement 13 000 élèves (écoles maternelles et élémentaires), l'opération AEF est particulièrement dynamique dans ce département avec une moyenne de 12 à 15 projets par an. Ces projets concernent aussi bien les enfants de l'école maternelle que ceux de l'élémentaire. Ce sont soit des projets de classe, soit de cycle, soit même des projets d'école. Si les enseignants sont bien les porteurs et les pilotes des projets, l'élaboration de ces projets se fait de plus en plus avec la participation des correspondants départementaux de l'opération et surtout des agents de l'ONF appelés à intervenir avec les classes. Cette

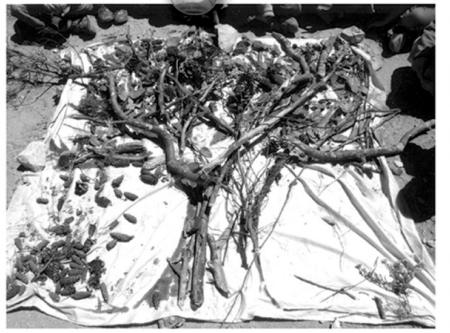
Photos :
Ecole maternelle
La Garance, Le Thor
(Vaucluse)
Projet : "Respect
Madame la forêt !"

Ecole de St-Martin-de-
Queyrières
(Hautes-Alpes)
Projet :
"De l'arbre à l'objet"



1 - www.institut-foret.com

2 - www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr



Photos :

Ecole St-Pierre,
Marseille
(Bouches-du-Rhône)
Projet :
"Devenir écocitoyen"

« co-construction » permet la mise en adéquation des attentes des enseignants et des possibilités du terrain dans le respect des programmes scolaires et des contraintes techniques et financières.

Un exemple de projet :

Suite aux violents incendies de forêt qui ont touché le canton de l'Argentière-la-Bessée, l'été 2003, de nombreux enfants ont été très marqués par ces évènements et se sont inquiétés des conséquences à long terme sur la forêt et les paysages. Un projet va alors être conduit sur deux ans et concerner l'ensemble des écoles de la commune. Les élèves vont s'impliquer activement dans une action de protection et de restauration, en nouant des partenariats locaux (ONF, Service de Restauration des terrains en montagne RTM, pompiers, pépinières) et prendre conscience des mesures de prévention à mettre en œuvre au quotidien pour favoriser la conservation de leur environnement. Un film vidéo, une plaquette sur les gestes écocitoyens pour prévenir les incendies et une exposition ont été produits.

"A l'école de la forêt" en région Languedoc-Roussillon

Au cours des trois dernières années, le comité régional Languedoc-Roussillon a examiné quarante-sept projets. Ces dossiers ont été aidés à hauteur de 27 200 euros de subvention. On constate une disparité importante suivant les départements : la majorité des dossiers proviennent des écoles de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, un peu moins du Gard et de l'Aude et aucun en Lozère. Au comité régional de l'opération du 10 octobre 2006, il a été souligné que le ministère de l'Agriculture souhaitait relancer cette opération. Aussi, pour stabiliser et développer cette opération, une convention qui encadrera l'opération "AEF" dans la région du Languedoc-Roussillon est en cours d'élaboration. Le manque de financement, l'importance des frais de transports, pratiquement non pris en compte sur les fonds du ministère, n'incitent pas les porteurs de projets à faire des demandes, mais un noyau de personnes dynamiques au sein du réseau, permet de soutenir efficacement les enseignants.

Christiane Védrines
Déléguée régionale AEF pour le MAP

A l'école de la forêt dans les Bouches-du-Rhône

Cette année encore, de nombreux projets ont vu le jour. Trente-sept au total ont été labellisés « A l'école de la forêt » pour 2006/2007.

Tous ont la vocation de faire sortir les enfants au maximum dans les milieux naturels, les massifs forestiers... et leur faire connaître la forêt, sa beauté et sa fragilité.

Outre les sorties enrichissantes en forêt et les interventions de professionnels ou d'associations de la nature, certains projets sont si bien finalisés qu'ils donnent des résultats éblouissants.

Ainsi les élèves de l'école primaire de la Batarelle (Marseille 14^e) ont réalisé chacun un herbier plus vrai que nature.

La classe de CP-CE1 de l'école Malpassé Grenier (Marseille 13^e) a réalisé de magnifiques représentations de Land Art à partir de végétaux, le tout en partenariat avec la « cité des arts de la rue ».

Les élèves (grande section de maternelle et CE2) de l'école Simone Thoulouze à Carry-le-Rouet, encadrés par leurs enseignants, des parents d'élèves, les représentants de la municipalité, des associations, l'ONF et les pompiers ont ensemble participé au reboisement de la forêt de Carry. Comme nous le dit la directrice, cette journée fut le phare du projet, l'exploitation dans les classes fut une expérience riche où les élèves se sont investis avec une réelle motivation.

Les élèves de l'école élémentaire Centre à Roquevaire nous ont présenté un calendrier de la forêt élaboré avec les dessins, les devinettes et les poèmes des enfants de toute l'école (CP au CM2).

En 2003/2004, les CE2 D de l'école Gilles Vigneault (Marseille 4^e) ont produit une histoire, inventée et écrite par les élèves.

L'école maternelle Joliot-Curie à Roquefort-la-Bédoule a réalisé un potager au sein de l'école. Ce n'est pas un potager ordinaire : il est l'aboutissement de plusieurs sorties en forêt sur le thème de l'arbre, les fruits, la reproduction. Les enfants ont donc planté des plantes aromatiques spécifiques du milieu forestier (thym, romarin...). Ils ont également réalisé une superbe exposition sur l'arbre (dessins d'enfants, empreinte de feuilles, réalisation d'arbres en papier et carton...).

Quelques exemples parmi tant d'autres.